



Direction départementale  
des territoires  
de Seine-et-Marne



## Lettre d'information n° 47 de la DDT 77 Agriculture et Environnement 27 août 2010

### AGRICULTURE



#### Actualités

##### Transport des récoltes 2010

Réglementation temporaire relative à la circulation des véhicules à 44 tonnes pour les récoltes agricoles 2010

[Lire l'arrêté préfectoral](#)

#### Aides et crises

##### Assurance Récolte :

Prise en charge des cotisations :

Les contrats d'assurance multirisques climatiques commercialisés par les compagnies d'assurance offrent aux exploitants une garantie contre les pertes de production consécutives à la survenance d'un aléa climatique.

Toutefois, le coût de cette couverture individualisée peut constituer un frein à la souscription pour de nombreux exploitants. Afin d'encourager la contractualisation de l'assurance, les pouvoirs publics prennent donc en charge une partie des cotisations d'assurance payées par les exploitants.

[Accès à la page](#)

#### Recensement Agricole

##### Démarrage annoncé !

De septembre 2010 à avril 2011, près de 3000 enquêteurs partiront à la rencontre de plus de 500 000 agriculteurs pour procéder au recensement agricole.

[Accès à la page](#)

#### Trophées de l'agriculture

Pour la troisième année consécutive, le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche lance, avec le concours financier du Crédit Agricole, les Trophées de l'agriculture durable. Règlement officiel et informations sur notre site.

[Accès à la page](#)

# ENVIRONNEMENT



## Sécheresse

Le département de Seine et Marne est en situation de sécheresse très importante : la nappe du Champigny et les bassins versants du Fusain, du Petit et du Grand Morin sont en crise renforcée, les bassins versants de la Beuvronne, de l'Ourcq et de la Théroutanne sont en crise et les bassins versants de l'Orvanne et du Lunain sont en alerte. Les arrêtés correspondants et la carte des restrictions en vigueur sont disponibles sur le site internet de la DDT :

[Accès à la page](#)

**N'oubliez pas de consulter le site Internet dans son ensemble :**

<http://www.seine-et-marne.equipement-agriculture.gouv.fr/>

### **DROITS D'ACCES ET RECTIFICATION**

Non-diffusion des données : En aucun cas, les informations que vous nous communiquez lors de votre inscription à cette liste ne seront utilisées à d'autres fins. Modification et suppression des données : En application des articles 27 et 34 de la loi dite "Informatique et libertés" n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit de modification ou de suppression des données qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit envoyez un message au responsable de la liste de diffusion :

[ddt-sadr@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:ddt-sadr@seine-et-marne.gouv.fr)

Vous avez changé d'adresse électronique ou vous souhaitez vous désabonner : vous pouvez annuler votre inscription actuelle et indiquer votre nouvelle adresse à : [ddt-sadr@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:ddt-sadr@seine-et-marne.gouv.fr)